



Les zones humides, un patrimoine à connaître et à préserver

Mise à jour de l'inventaire des zones humides de la Montagne noire

Le Syndicat mixte du bassin de l'Agout continue cette année les inventaires de terrain des zones humides sur le territoire de la Montagne noire. Les zones humides (*sagnes*) sont des zones avec une végétation particulière. Elles sont gorgées d'eau plus ou moins toute l'année.

La connaissance de ces milieux est primordiale pour sauvegarder l'eau et les sols. En effet, elles peuvent stocker et filtrer une quantité importante d'eau, Certaines contribuent à **limiter les inondations, l'érosion et les phénomènes de sécheresse** localement.



Cette mission d'inventaire nécessite le déplacement sur le terrain des agents du Syndicat mixte du bassin de l'Agout.

Elle consiste en **l'étude de la végétation, du sol et la délimitation** des zones humides de la

Montagne noire (bassins versants du Sor et du Thoré), sur les communes de : *Vaudreuille, Labécède-Lauragais, Les Brunels, Sorèze, Les Cammazes, Durfort, Saint-Amancet, Dourgne, Massaguel, Verdalle, Escoussens, Saïssac, Arfons, Labruguière, Aigufonde, Aussillon, Mazamet, Pradelles-Cabardès, Saint-Amans-Soult, Cassagnoles, Verreries-de-Moussans et Ferrals-les-Montagnes.*

Cet inventaire n'a **aucune valeur réglementaire**, c'est un « porter à connaissance » des sites naturels et ruraux.

Calendrier de la mission de terrain :
D'avril à novembre 2026

L'Agout

Contact : Syndicat mixte du bassin de l'Agout
Lucie SELOSSE
Chargée de mission biodiversité et zones humides
biodiversite@bassin-agout.fr - 07.50.56.84.54